Saint-Nicolas (Bel.) : un homme déjà condamné à 10 ans de prison et sous OQTF, manque de percuter un policier lors d'une course poursuite ; le tribunal lui avait accordé un revenu d'intégration sociale

08/01/2025 à 13h30



Le parquet général a requis des peines de trente et un mois de prison ferme à l'encontre de Gianni, un homme né au début des années 90, déjà condamné à dix ans de prison ferme en 2013 et qui doit répondre d'avoir commis une rébellion armée et une entrave méchante à la circulation à Saint-Nicolas en août dernier et de se trouver en séjour illégal sur le territoire.

La scène lors de laquelle il a commis une course-poursuite a contraint un policier de tirer dans la roue du véhicule qu'il conduisait pour éviter de se faire percuter !

Me Antoine Moreau, qui assure la défense du prévenu, a indiqué qu'il estimait que l'on ne pouvait pas faire condamner un apatride pour séjour illégal sur le territoire étant donné que

la Belgique n’a pas le droit de l’expulser. L’avocat a d’ailleurs souligné que le tribunal du travail avait décidé de lui accorder un droit aux revenus d’insertion sociale, mais également des arriérés…

dhnet.be